



COMPTE RENDU DE LA CAP NATIONALE

MOUVEMENT GÉNÉRAL DE MUTATION DES AGENTS DE CATÉGORIE C

L'ensemble des élus en CAP Nationale de catégorie C a boycotté la première convocation de la CAP de mutation pour dénoncer le sous effectif abyssal en catégorie C et le flou entretenu par l'administration quant au volume de lauréats de la liste complémentaire appelé en octobre 2016.

La 2^{ème} convocation de la CAP de mouvement complémentaire de mutation catégorie C avec affectation au 1^{er} septembre 2016 s'est déroulée du 27 avril au 10 mai 2016.

L'ensemble des élus a siégé sur cette 2^{ème} convocation pour défendre les collègues qui leur avaient confiés leur dossier.

Le mouvement définitif est paru le 12 juin 2016.

Les élus de la CGT Finances Publiques ont lu la déclaration liminaire que vous trouverez à l'adresse suivante : [Déclaration Liminaire CAPN C Mutations 2 mai 2016](#)

RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

Le président de la CAP a indiqué que les éléments de politique générale que nous dénonçons s'imposent à nous et que la DGFIP n'a pas de prise sur la politique nationale.

Concernant le dispositif PPCR qui va impacter l'ensemble de la fonction publique, l'administration nous a répondu qu'il ne fallait pas y voir une volonté de « casser » les statuts particuliers, mais qu'il fallait plutôt y voir une opportunité de mobilité qui peut être une chance pour les agents.

Sur le malaise grandissant des agents à la DGFIP, le président de la CAP a reconnu que les suppressions d'emplois liées aux restrictions budgétaires impactaient la qualité de vie au travail et génèrent notamment un stress important pour certains collègues.

Il a admis qu'il était difficile de continuer de fonctionner avec des moyens en baisse constante et que les fermetures et les fusions de services étaient des choix contraints.

Dans ce cadre, il a rappelé qu'il fallait repenser nos modalités de fonctionnement à la DGFIP et notamment le contact à l'utilisateur.

Il a admis que la DGFIP n'était pas une administration prioritaire en matière d'emplois et que le volume de vacances en catégorie C était cette année le plus important que nous ayons connu.

Il a tout de même tenu à préciser que les 3240 vacances affichées n'existeront jamais dans la réalité car ce chiffre ne tient pas compte du recrutement de 1100 stagiaires au 13 juin 2016.

Concernant le mouvement de mutation, le président de la CAP a rappelé qu'il répartissait les moyens au mieux de l'intérêt des missions.

Montreuil, le 07/07/2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

ANALYSE DE LA DÉLÉGATION CGT FINANCES PUBLIQUES

Le mouvement général au 01/09/2016 de catégorie C fait ressortir un déficit de 3240 agents : 1315 postes sont vacants en Ile de France, 1925 en province et toutes les directions sont en sous effectif !

Sous effectifs supérieurs à 3240 agents C, suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002, fermeture programmée de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusion des SIE, regroupement de SPF, créations de PCRP, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018.

C'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés et le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement. C'est inacceptable pour les agents et la population !

Dans ce contexte de gestion de pénurie d'emplois, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile.

Et cette année encore, l'administration va anticiper les suppressions d'emplois pour 2017 en recrutant à minima : 950 lauréats du concours rentreront en formation le 13 juin 2016.

L'Administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

A la DGFIP, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit la DGFIP depuis plus de 10 ans. Elle est également aussi particulièrement impactée par le gel du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

La CGT Finances publiques condamne fermement les politiques d'austérité qui conduisent aux suppressions d'emplois et réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins et ce dès le mois de juin quand la situation des effectifs le justifie.

LA CAP

Tout au long de la CAP, nous sommes intervenus avec force et conviction sur chacun des dossiers qui nous étaient confiés non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

Nous avons au respect des règles de mutations et à ce qu'aucun agent ne soit lésé.

Sur chaque direction, nous avons inlassablement insisté pour que l'administration aille au bout des possibilités.

Pour autant, à la sortie du mouvement définitif, les problèmes demeurent. L'administration refuse des mutations à des collègues au motif qu'il faut répartir la pénurie d'emplois de manière à peu près uniforme sur l'ensemble du territoire.

LES VOTES

La CGT Finances Publiques, Solidaires, FO DGFIP et la CFDT ont voté contre ce mouvement de mutation.

Depuis près de 15 ans, l'administration multiplie les suppressions de postes essentiellement dans la catégorie C.

Dans ce contexte, elle s'attaque directement au droit à mutation en bloquant durant 3 ans sur leur poste de première affectation les lauréats du concours 2015.

C'est inadmissible !

La CGT revendique le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Ceci permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités de mutation à des collègues qui vont devoir attendre plusieurs années avant de pouvoir muter.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.